MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

MENTION SANTE PUBLIQUE

ANNE UNIVERSITAIRE 2025-2026

REGLES COMMUNES A L'ENSEMBLE DES PARCOURS

Semestres 7 et 8 (M1) ou 9 et 10 (M2)	
Note éliminatoire	Note strictement inférieure à 7 (dans la mesure où elle annule la compensation)
Possibilité de repasser un module validé	Non
Compensation entre UE	Si l'étudiant obtient une ou plusieurs notes d'UE comprises entre 7 et 10, mais sans note inférieure à 7, les UE sont compensées s'il obtient la moyenne au semestre
	Si l'étudiant obtient une note d'UE inférieure à 7, la compensation au semestre est annulée. L'étudiant doit alors repasser en seconde session toutes les UE où il a obtenu une note inférieure à 10.
	Si l'étudiant n'obtient pas la moyenne au semestre, il doit repasser toutes les UE où il a obtenu une note inférieure à 10.
	En cas de session 2, l'étudiant conserve la meilleure des 2 notes entre les 2 sessions.
	Les règles de compensation s'appliquent également à l'issue de la 2de session
Compensation entre les semestres 1 et 2	Pas de compensation entre les moyennes des 2 semestres
UE au choix/UE optionnelles	Les UE au choix constituent une liste d'UE parmi lesquelles l'étudiant doit sélectionner celle(s) qu'il suivra : selon le programme de formation, un nombre minimal d'UE au choix doivent être obligatoirement suivies par l'étudiant.
	Les UE optionnelles sont facultatives : elles ne sont pas nécessaires à l'obtention du master 2 ; leur validation permet d'acquérir des ECTS surnuméraires
ECTS et coefficients	La moyenne générale est proportionnelle aux coefficients des ECTS
Assiduité	L'assiduité en cours est obligatoire. Les absences doivent être justifiées.
	L'absence injustifiée d'un étudiant à toutes les épreuves de session initiale n'autorise pas à composer en session de rattrapage.
Engagement étudiant	Engagement étudiant validé : 0,25 points seront ajoutés à la moyenne générale de l'étudiant

Nom de la formation : **Parcours M2 : Situations de handicap et participation sociale (SHPS)**

Responsable formation : FILLION Emmanuelle

N° UE	Nom UE	Semestre	ECTS	1ère Session	2ème Session	Evaluation
UE1	Les modèles sociaux et culturels des handicaps au prisme des sciences humaines et sociales	9	6	Production individuelle écrite	Production individuelle écrite	Validation si N>=10/20 Compensation si N> ou = 7/20
UE2	Populations et politiques relevant du handicap	9	6	Production individuelle écrite	Production individuelle écrite	Validation si N>=10/20 Compensation si N> ou =7/20
UE3	Les capacités juridiques et sociales des personnes en situation de handicap	9	6	Production individuelle écrite	Production individuelle écrite	Validation si N>=10/20 Compensation si N> ou =7/20
UE4	Transformation de l'offre médico-sociale	9	6	Production individuelle écrite	Production individuelle écrite	Validation si N>=10/20 Compensation si N> ou =7/20
UE5	La participation sociale et la recherche à visée inclusive	9	6	Production individuelle écrite	Production individuelle écrite	Validation si N>=10/20 Compensation si N>ou =7/20
UE6	Conception de projets participatifs	10	3	Production en groupe écrite + Production individuelle écrite	Production individuelle écrite	Validation si N>=10/20 Compensation si N>ou =7/20
UE7	Environnement et compensations des situations de handicap	10	3	Production en groupe écrite+ Production individuelle écrite	Production individuelle écrite	Validation si N>=10/20 Compensation si N> ou =7/20
UE8	L'évaluation participative dans le champ du handicap	10	3	Production en groupe écrite	Production individuelle écrite	Validation si N>=10/20 Compensation si N> ou =7/20
UE9	Mise en situation professionnelle et mémoire	10	21	Mémoire (écrit et soutenance orale)	Mémoire (écrit et soutenance orale)	Validation si >=10/20 - Pas de compensation si note < 10.